

MODULE : HISTOIRE DE L'ART

C'est un cours de français faisant partie intégrante de la formation à la langue et la civilisation françaises des étudiants étrangers poursuivant une formation au CILEC.

Il consiste à acquérir des connaissances artistiques et des compétences linguistiques dans le domaine de l'art, notamment celui de la peinture, ce domaine étant souvent visé par ces étudiants dans leur formation ultérieure.

Il est nécessaire, pour suivre ce cours, de posséder déjà au moins le niveau A2.

Compétences et objectifs

Objectif général

°comprendre, acquérir et utiliser un vocabulaire artistique pour arriver à déchiffrer, décrire et interpréter une oeuvre picturale

Objectifs spécifiques

°comprendre un vocabulaire artistique relativement simple, pouvoir l'enrichir

°rechercher, trouver et utiliser des informations concernant un artiste, une oeuvre en particulier

°exprimer ses sentiments, ses émotions, ses opinions sur un artiste, une oeuvre, un mouvement artistique

°définir (un courant artistique, un mouvement), l'expliquer, l'interpréter

°faire un exposé simple, préparé à l'avance

°faire des critiques à propos d'une oeuvre, d'un courant artistique ou d'un artiste

Organisation du cours

Chaque semaine seront proposées une à deux oeuvres picturales, un à deux peintres appartenant à un seul et même mouvement artistique, par ordre chronologique. De courts textes seront proposés à l'étude en binômes ou en groupe, avant de se consacrer à la discussion autour de ces textes, ainsi qu'aux différentes tâches vouées à faciliter leur compréhension, ainsi que la communication des élèves et l'expression de leur sentiment et de leurs opinions. Régulièrement seront proposées des écoutes ponctuelles de 2' à 3' extraites de l'émission télévisée **D'Art d'art**, visant à améliorer la capacité de compréhension orale.

Contenu du cours

Exemples de cours proposés :

°La Renaissance italienne : « Le Printemps » de Botticelli ; « La Joconde » de Léonard de Vinci, « Dieu séparant la lumière des ténèbres » de Michel-Ange

° la peinture flamande : Vermeer et le « Portrait de jeune fille à la perle » ; « Paysage d'hiver avec patineurs » de Bruegel, etc.

° Les impressionnistes français : Monet, Renoir, Sisley...

° la peinture post- impressionniste : Cézanne, Van Gogh, Paul Gauguin, etc

Evaluation

La présence et la participation au cours sera obligatoire. Un examen écrit en fin de semestre viendra sanctionner les connaissances acquises. La note finale sera le résultat d'une moyenne qui reflètera à la fois la participation au cours ainsi que l'évaluation de l'examen écrit final.